

bien & l'avantage de leurs Compatriotes, vou-
loient y faire autant d'attention que la matiere
le merite, & qu'on fit une juste distinction en-
tre le *Sujet*, & l'*Esclave* : car on mer souvent
dans ce dernier rang ceux qui habitent les Pro-
vinces éloignées de la Cour de plusieurs Sou-
verains.

II. Les Escadres Espagnoles qui ont fait la
Campagne au Levant, & contribué si heureuse-
ment à dégager Corfou, du Siege que les Turcs
en faisoient, sont de retour dans leurs Ports, les
Vaisseaux à *Alicante*, & les Galeres à *Car-
tagene*.

On ne doute pas que les Escadres Portugaises,
ne retournent au Levant le Printems prochain,
vû l'érection que le Pape a fait d'un second
Archevêque à Lisbonne, à la priere du Roi de
Portugal, dont je parle dans l'Article IV. de
ce Journal ; grace d'autant plus digne de *re-
connoissance*, qu'on n'en trouve nul exemple ;
ce qui la distingue des demandes que la Cour
d'Espagne fait au St. Siege, qui étant conformes
à la juste équité & aux Loix de la Mo-
narchie, ne peuvent pas être appellées des
Graces.

III. On confirme que l'on veut rétablir
les Forces Navales du Royaume, sur un meil-
leur pied qu'elles n'ont été depuis longtems :
On assure même qu'on établira quelques com-
pagnies de Marine, qui sont composées de
jeunes Gentils-hommes, parmi lesquels on
prendra les bas Officiers qu'on placera sur
les Vaisseaux & sur les Galeres, lors qu'il
y aura des places vacantes, lesquels s'avan-
ceront dans les autres Emplois, à mesure que
leurs services leur auront acquis l'expérience
nécessaire.

*Soins que
l'on prend
pour établir
la Marine.*